

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Notre assurance contre les accidents auprès de la „Zurich“ est valable pour l'abonné et son épouse, conformément aux conditions générales d'assurance.

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Comptes de chèques postaux No 11 c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.— 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Les conditions de notre assurance sont de:
Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale } par assuré
Fr. 500.- en cas de mort }
Il n'est dû aucune indemnité pour invalidité partielle.

Piccard et les journalistes

Sans doute, il fallait au professeur Piccard de l'audace et du sang-froid pour tenter sa deuxième ascension dans la stratosphère, après les dangers que lui fit courir la première.

Mais ce n'est pas de cela que je l'ai le plus admiré.

Ce savant sur lequel le monde entier fixait les yeux, prêt à l'applaudir ou à le siffler, sut dédaigner les réactions de l'opinion publique.

Et cet exploit, autant que l'autre, a témoigné de sa valeur morale.

Remettant, de jour en jour, son départ en dépit des récriminations de la Presse, il se moqua complètement des sots qui le soupçonnaient de peur ou de lâcheté.

Naturellement, il ne fut pas à l'abri des calomnies.

On l'accusa d'avoir signé des engagements avec des journaux importants et de renvoyer sa tentative afin de mieux soigner sa publicité.

On insinua qu'il poursuivait un raid militaire et non point scientifique.

On nia l'importance et l'intérêt des rayons cosmiques.

Impassible, il attendait son heure.

A ceux qui lui reprochaient sa prudence, il répondait simplement qu'il ne recherchait point des buts sportifs.

Loïn de flatter les reporters, il les ignorait ou les priait le plus naturellement du monde et sincèrement, de lui ficher la paix.

Un autre à sa place eût perdu la tête, et sacrifiant le succès de l'expédition à la gloire, il serait parti dans des conditions désastreuses.

Indifférent aux rumeurs de la foule, aux réflexions des spectateurs, au grognement de la Presse il calcula ses chances.

Un jour il avait même annoncé son départ.

Ce fut aussitôt la ruée à Dubendorf, la fièvre et le désarroi des préparatifs, l'exaltation de la masse.

Et puis, soudain, le savant fit arrêter les travaux: le moment n'était pas favorable à l'envoi du ballon.

Eh! bien, pour oser un tel geste, il dut avoir du cran.

Il savait que sa résolution serait mal accueillie et mal interprétée. Il la prit tout de même au mépris de sa popularité.

Voilà, nous paraît-il, un beau trait de caractère.

Il y a plus de courage à résister à la pression du public qu'à lâcher prise, et Piccard se montra vraiment fort à cet instant décisif de sa carrière.

Qu'il le voulait ou non, son raid avait un intérêt sportif, et dès lors on allait fausser la portée et le sens de son expédition.

Ce fut le conflit de Piccard et des journalistes.

Tout à son expérience, il ne pensait qu'à ses calculs de savant, alors que des milliers et des milliers de gens se demandaient s'il battrait le record de la hauteur.

Il parlait science, on lui répondait sport. Dans ces conditions, il était malaisé de s'entendre.

Pourtant, Piccard eut assez de conscience et de volonté pour ne point déplacer son objectif: il n'oublia jamais sa mission de physicien.

Et c'est ainsi qu'il ne fit rien pour faciliter le travail des journalistes.

A Dubendorf on se disputait le téléphone à grands cris, car aucun service exceptionnel n'avait été prévu.

Les communiqués du professeur à la Presse étaient d'un laconisme amusant et qui mettait les reporters en rage.

Il se moque ouvertement de nous! disaient-ils. En réalité, Piccard n'avait pas de temps à perdre en discussions stériles.

D'ailleurs, les événements ont prouvé que le savant avait raison de n'accorder aucune attention à certains journalistes.

Si plusieurs ont donné du raid un reportage intelligent et vivant, il y en a dont le récit fut simplement lamentable.

Témoin celui de M. Henri Jaccard que je ne connais ni d'Adam ni d'Eve et qui nous entretint mercredi soir à «Radio-Suisse romande» de sa randonnée aérienne avec l'aviateur Kerschbaum.

Je n'ai jamais rien entendu de plus prétentieux, de plus plat, de plus rigoureusement bête.

Sous le prétexte honorable en tous points de nous entretenir du raid dans la stratosphère, il ne nous parla que de sa personne, de ses ennemis, de ses espoirs, de ses erreurs ou de ses succès.

Cherchant ses mots, oubliant jusqu'aux noms de ses «amis» et confondant les Grisons avec le Tessin, le malheureux conférencier n'eut à nous révéler que des impressions banales, enfantines et primaires.

Nous étions plusieurs à l'écouter religieusement, afin de voir jusqu'où peut aller la sottise humaine: on ne peut s'en faire une idée!

On était en droit d'imaginer — en prêtant l'oreille à ces divagations — que le professeur Piccard n'avait organisé son expédition que pour mettre en relief ce pauvre et pitoyable témoin.

Aussi quel soulagement quand M. Henri Jaccard nous apprit lui-même en toute humilité qu'on l'avait «flanqué à la porte» au moment où il essayait d'approcher le savant! Piccard venait de jouer sa vie et de recueillir les renseignements les plus précieux, et il aurait dû s'astreindre à l'interrogatoire assommant d'un nigaud?

On ne descend pas de si haut pour tomber si bas.

Néanmoins, M. Henri Jaccard réussit à prendre une interview au héros fatigué:

Celui-ci lui demanda d'ouvrir la fenêtre et de se retirer.

C'est à peu près tout ce que M. Henri Jaccard a pu tirer de sa victime. Il en fera certainement un livre!

Comme on comprend le silence et le mépris de Piccard pour l'opinion publique alors qu'il voyait ses travaux de savant méconnus et qu'il devait subir les questions les plus stupides et les plus décevantes.

Malgré tout le bruit que l'on fait autour de sa personne, il doit se sentir bien isolé dans ce monde où tant d'admirateurs ne comprennent jamais quel merveilleux rêve il poursuit, et quel labeur il accomplit... A. M.

La France et nos vins

La Chambre valaisanne de commerce a entrepris diverses démarches auprès du Département fédéral de l'économie publique en vue d'obtenir du gouvernement français un contingent spécial à admettre à l'ancien tarif ce qui regarde l'exportation en France des vins valaisans et suisses.

Ces démarches n'ont pas abouti; il a seulement été signifié à la requérante que les vins suisses pouvaient être importés librement en France et qu'il n'était plus question de les soumettre au nouveau régime. Ils n'en continuent pas moins à acquitter un droit d'entrée de 80 francs par hectolitre, bien que le traité de commerce avec la France garantisse à la Suisse le traitement de la nation la plus favorisée, et que l'ancien tarif soit appliqué en faveur de l'Italie et de la Grèce qui bénéficient du taux spécial de 55 francs.

Aux termes du décret du gouvernement français du 27 août 1931, soumettant au contingentement l'importation des vins, le contingent global d'importation pour la période du 1er avril 1931 au 31 mars 1932 était fixé à 2 millions 500 mille hectolitres. A part une exception en faveur de l'Italie et de la Grèce, respectivement 250 mille et 325 mille hectolitres, le contingent fixé par le gouvernement français est global et non réparti par pays. En conséquence, il n'est pas exclu que notre marché suisse des vins trouve un beau jour la frontière française fermée, parce que les importations massives d'autres pays auraient absorbé le contingent total fixé par notre grande voisine de l'Ouest.

Quoi qu'il advienne, notre viticulture suisse et valaisanne doit être reconnaissante au secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce, M. Darbellay, de s'être intéressé avec autant de sollicitude à l'exportation de nos vins, tâche éminemment délicate et difficile, d'ailleurs, dans un pays grand producteur comme la France.

L'arrête de Z'mutt

En moins de trois semaines, la fameuse arête de Z'mutt, une des trois ou quatre «routes» du Cervin, a fait cinq victimes. Elle est tout particulièrement dangereuse cette année, paraît-il, écrit-on à la «Gazette de Lausanne».

Il y aura, dans quelques jours, cinquante-trois ans que le Cervin a été gravi pour la première fois, par cette arête. Le 3 septembre 1879, en effet, l'illustre alpiniste anglais Mummery, accompagné de trois guides, parmi lesquels Alexandre Burgener, un montagnard dont la réputation est demeurée glorieuse, s'attaqua à la crête neigeuse formant la première partie de l'ascension et que les trois jeunes Séalinois mirent huit heures à atteindre... au lieu de trois, en conditions normales.

Cette arête neigeuse, bien visible du Riffel et d'ailleurs, amène le grimpeur jusqu'à 3900 mètres d'altitude environ, au pied des «Z'mutt-zacken», des fameuses Dents de Z'mutt, dominées par le «Nez de Z'mutt», un ressaut en surplomb que l'on contourne. Des dents au sommet, l'on compte cinq heures environ.

Pour effectuer cette ascension, à laquelle ne doivent s'attaquer que des alpinistes entraînés, l'on part généralement de la cabane de Schönbühl. Cependant, le jour même où Mummery effectuait la «première» par cette voie, un autre grimpeur anglais, Tendall, atteignait l'arête de Z'mutt, au-dessous des «Dents», par le couloir portant aujourd'hui son nom, couloir dévalant sur la face occidentale du géant de Zermatt et aboutissant au glacier de Tiefenmatten, quelque peu au nord du fameux Col du Lion. C'est sur cette «route», impraticable lorsque les rochers sont verglacés que se produisit, voilà une quarantaine d'années, l'accident survenu aux alpinistes autrichiens Lammer et Loria, balayés dans le couloir par une avalanche, alors qu'ils battaient en retraite, l'escalade s'étant révélée inexécutable.

Depuis quelques années, l'ascension du Cervin par l'arête de Z'mutt s'est effectuée assez fréquemment. En 1879, par contre, cette «première» constitua un haut fait dont on parla dans toutes les revues alpines ce qui fut, à juste titre, fort admiré.

Rappelons que cette «première» par Z'mutt s'effectua quatorze ans après les mémorables escalades de Whymper (arête suisse) et de Carrel le Bersagliere (arête italienne). Le premier vainquit la cime le 14 juillet 1865, le second y parvint trois jours plus tard.

STATISTIQUES MEDICALES INTERESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Voici, concernant notre canton, les données pouvant offrir un certain intérêt et que nous extrayons du dernier Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique (No 34 du 20 août 1932):

En date du 6 août 1932, l'effectif des Valaisans malades admis dans les hôpitaux était de 105, dont 28 étrangers à la localité. Du 31 juillet au 6 août, il y a eu 28 admissions dont les causes principales sont: 11 accidents, 1 tumeur maligne, 2 malad. syst. digest., 5 appendicites, 2 malad. aig. org. respirat., 1 rhumat. art. aigu, 1 tuberculose pulmon., 1 ophthalmico-blennorrhoe, etc.

Les cas de maladies transmissibles signalés pendant le mois de juillet 1932 sont: diphtérie 1, coqueluche épid. sans indication du nombre des cas, tuberculose 1 (liste incomplète).

Les cas de maladies transmissibles signalés du 7 au 13 août 1932 sont: oreillons épid. à Monthey.

**

Sous la signature Thomann, la Revue Internationale de la Croix-Rouge, 13me année, publie un article instructif et intéressant sur les moyens de transports de blessés et de malades en montagne. A. Gh.

La crise et le commerce de détail

On nous prie d'insérer:

La crise qui sévit si intensément dans le monde entier, n'a pas épargné notre pays; déclanchée déjà en 1929, elle s'est signalée au début, par une baisse catastrophique des prix de gros; depuis son action-néfaste s'est intensifiée et on constate chaque jour les effets funestes, sans caresser l'espoir de pouvoir en sortir à bref délai. Que voyons-nous aujourd'hui? par la surproduction et la sous-consommation, l'avalissement et la mévente des produits agricoles, la paralysie de nos industries d'exportation, le marasme de l'industrie hôtelière, le petit commerce de détail qui souffre d'une concurrence redoutable qui se manifeste surtout par les Grands Magasins à succursales multiples, voit ses ventes diminuer et ses marges bénéfiques se changer en pertes énormes; l'Etat même est doublement handicapé: par des rentrées d'impôt amoindries et par des charges plus considérables.

Si d'une part, les difficultés dont nous souffrons proviennent de causes étrangères sur lesquelles, nous n'avons aucune influence, d'autre part, il nous est peut-être possible d'atténuer, dans une certaine mesure, cette crise qui menace de tout submerger. A notre sens, il vaut mieux de ne pas se dissimuler le mal: le reconnaître, c'est déjà le circonscrire, le mesurer, c'est ensuite, si on le veut bien, savoir dans quel sens agir.

Le grand mal de nos jours est d'acheter trop au dehors; sous prétexte de vie chère, on achète à tort et à travers, aux colporteurs, aux déballateurs et aux Grands Magasins qui inondent nos campagnes de leurs catalogues et on délaisse les magasins de la localité. Se rend-on compte que ces Maisons, travaillant en général avec des capitaux «gélés» allemands, livrent des marchandises à bon marché, mais, le plus souvent des articles de pacotille de provenance allemande; des millions par année sortent du pays pour l'achat de marchandises qui ne sont pas fabriquées en Suisse, par conséquent, sans aucun profit pour notre économie nationale.

C'est dans les magasins du pays que vous trouverez le bon, le solide et le durable, qui, bien que légèrement plus cher, sera, à tous les points de vue, plus avantageux que la camelote.

Le moment est venu pour le consommateur, étant donné sa faible capacité d'achat actuelle de viser surtout à la qualité et de mettre en pratique cet esprit de solidarité qui a fait la force des fondateurs de la Confédération.

Il faut bien se mettre en tête, qu'au point de vue économique, nous dépendons tous les uns des autres et que, si nous voulons voir notre situation économique s'améliorer, c'est un devoir impérieux pour chacun de nous de favoriser le commerce local et de n'acheter, autant que faire se peut, que des articles et des produits suisses. Ce sera l'unique moyen d'intensifier les transactions et de cette reprise des affaires, tout le monde en bénéficiera. U.

51 ans de succès
ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE
Boisson hygiénique, rafraichissante et digestive

Les élégantes s'habillent
"A LA CONFIANCE"
TISSUS NOUVEAUX
AUX PLUS BAS PRIX

Beau marocain soie
grande largeur
Fr. 2.90 le m.
Tout acheteur pour Fr. 10.- recevra cadeau important

A LA CONFIANCE
(Vis-à-vis Banque Cantonale)
J'ai l'honneur d'aviser ma fidèle et nombreuse clientèle que j'ai confié **La Direction de mon Atelier de Couture** à une personne qualifiée ayant pratiqué de nombreuses années dans une des plus grandes villes de la Suisse.
Connaissant à fond coupe et couture, faisant les modèles les plus chics, je suis certaine de pouvoir donner satisfaction à toutes mes clientes.
Se recommande: **Ida Calpini-Rossier.**



LES FÊTES DU MARTIGNY-SPORTS

Avant le grand match de dimanche

Ne reculant devant aucun sacrifice, le Martigny-Sports a fait appel, pour ses fêtes d'inauguration, au Lausanne-Sports, champion suisse de la saison 1931-32 qui sera opposé à la très forte équipe du Roma. Il ne pouvait faire un meilleur choix, puisqu'en finales le Lausanne-Sport a réussi à se classer devant le Grasshoppers, de Zurich, et Urania-Genève-Sports qui sont considérées comme nos meilleurs équipes de ligue nationale.

L'équipe que nous verrons à l'œuvre à Martigny sera, à quelques hommes près, la même qui a gagné le championnat.

Feutz, le gardien, est un international.

Martenet, plusieurs fois international, est actuellement l'un de nos meilleurs arrières suisses.

Lehner, a fait ses débuts dans la Lausanne-Sports, lors du match contre Servette. Spiller, international, est le meilleur demi-droit que nous ayons présentement en Suisse.

Weiler est incontestablement le pilier de l'équipe.

Fivaz complète bien la ligne des demis qui est le point fort de l'équipe.

Tschirren, international, est rapide et excellent manieur de la balle.

Kramer, international, est considéré comme étant le meilleur shooteur que nous ayons en Suisse.

Gerhold, un Autrichien, est un bon centre-avant, excellent dribbleur, élégant.

Léonhard, est un joueur infatigable et un grand travailleur.

Bossi, jeune ailier gauche, est très rapide. Les remplaçants Tandler, Locher et Bufat valent les titulaires, ce qui n'est pas peu dire, le premier notamment, qui est un arrière extraordinairement puissant.

L'Association sportive «Roma» a été fondée en 1927 par la fusion des sociétés de football de la capitale, représentées par Alba, Fortitudo, Pro Roma et Roman.

Elle s'est toujours magnifiquement affirmée dans les championnats de division supérieure avec d'heureux résultats techniques.

En dernier championnat, elle a gagné la 3ème place au classement. Elle s'apprête, cette année, avec de nouveaux éléments à sa disposition, tous de valeur, à soutenir au prochain championnat un rôle de premier ordre. Son équipe est composée de 9 internationaux: Ferraris, Bernardini, Bancho, Dugoni, Constantino, Volk, Chini, Masetti, Pasolini. L'équipe du Roma satisfait pleinement la foule et les techniciens.

Masetti, gardien. Dans les championnats: division nationale A. 1930-31, a été le goalkeeper qui a arrêté le plus de goals.

Bondini, arrière.

Pasolini, arrière, beauté et puissance de jeu.

Ferraris, demi, 18 fois international. Capitaine. Est considéré comme le plus rapide de son équipe, et comme un des meilleurs joueurs de football italien.

Bernardini, centre-demi. Est le plus grand centre-demi que l'Italie ait. Vrai artiste du ballon.

Dugoni, demi, 4 fois international.

Constantino, 14 fois international. Est considéré comme la meilleure aile droite du monde.

Bancho, 6 fois international, jeu très brillant, terrible marqueur de buts.

Volk, 5 fois international. A une puissance pour tirer au but que l'on peut difficilement imiter. Dans le championnat 1930-31, a marqué le plus grand nombre de buts.

Scaramelli, jeune joueur. Il se fait remarquer par son dribbling d'une sûreté déconcertante. Joueur le plus en vue de l'Italie.

Chini, international. Il possède un dribbling adroit et rapide.

Le coup d'envoi sera donné à 16 h. Arbitre: M. H. Calpini, de Sion.

TENNIS

Tournoi international de Zermatt

Le tournoi international de tennis de Zermatt, de cet été, s'est terminé samedi dernier, par un bal très animé à l'Hôtel Mont-Cervin. Tout au long de la semaine, les spectateurs se pressaient nombreux près des courts des hôtels Seiler où le Zermatt-Tennis-club pratique son sport.

Les résultats sont les suivants:

Simple messieurs ouvert: 1. M. Wolfer; 2. M. Bovon.

Simple dames ouvert: 1. Mlle Markees; 2. Mlle Nicolier.

Double mixte ouvert: Mlle Markees-M. Chevalley.

Simple messieurs handicap: 1. M. Wolfer; 2. M. Chevalley.

L'organisation due à M. le col. de Kajaba était excellente.

Après l'accident du Cervin

La mort tragique au Cervin de MM. Michel de Kalbermatten, Jules de Torrénté et Hermann Imhof a causé dans tout le pays une vive émotion.

Surmontant sa douleur, M. Alphonse de Kalbermatten s'est rendu sur les lieux de l'accident, faisant preuve ainsi de beaucoup de courage et de grandeur d'âme, et il a tâché de retrouver son fils et ses deux compagnons.

Dans cette entreprise il fut secondé par des guides dont le dévouement fut vraiment admirable, mais ils ne rapportèrent de leur douloureuse expédition que des débris humains.

Une enquête

Lundi matin, M. Seiler, averti de la disparition des trois alpinistes, ouvrit immédiatement une enquête. On apprit alors qu'une caravane en passant le Cervin, n'avait rencontré les malheureux jeunes gens.

A ce moment il apparut clairement qu'un malheur était survenu. Il est possible aujourd'hui de reconstituer le drame suivant les faits établis, et des suppositions plausibles:

Les alpinistes en arrivant aux premiers couloirs s'égarèrent.

Il y en a un seul accessible sur plusieurs. Ils ont dû vraisemblablement rebrousser chemin après s'être engagés dans une impasse. Et c'est ainsi qu'au lieu d'atteindre à 5 heures l'arête de neige, ils y parvinrent à dix.

La neige est molle à ce moment de la journée, ils avançaient péniblement.

L'accident se produisit à l'endroit le plus dangereux du trajet: aux galeries.

Obligés de passer sur ces dalles inclinées, alors que les conditions du sol étaient défavorables, ils auront glissé et seront tombés instantanément dans le vide.

Ils n'auront pas eu le temps de réaliser l'horreur de leur situation, et ce sera pour leurs parents et leurs amis, la seule pensée consolante au milieu de leur grand chagrin. Quant à la chute, on n'en doit imputer la faute à aucun des trois alpinistes.

En effet, on ne peut pas assurer la corde aux galeries, et les guides eux-mêmes en s'aventurant sur ce passage avec un touriste, sont à sa merci. S'il faiblit et tombe, ils sont entraînés avec lui.

C'est la solidarité complète, à la vie, à la mort.

Une chute effroyable

MM. Michel de Kalbermatten, Jules de Torrénté et Hermann Imhof ont fait une chute effroyable, évaluée à 1200 mètres.

Leurs corps n'ont pas seulement été déchiquetés, mais broyés par les aspérités des rochers, puis littéralement pulvérisés par la pression de l'air.

Lundi soir, M. Alphonse de Kalbermatten et trois guides commencèrent les recherches.

Ils partirent à 3 heures du matin de la cabane Schönblü. C'est alors qu'ils découvrirent des traces de sang au bas d'un long couloir.

Ils trouvèrent deux souliers dépareillés: l'un appartenait à M. Imhof et l'autre à M. Jules de Torrénté.

Ils étaient absolument vides. M. Alphonse de Kalbermatten redescendit à Zermatt et forma une nouvelle équipe de sept guides.

Mercredi matin, à une heure, il repartait avec elle afin d'explorer le glacier de Tiefenmatt.

L'on défricha la neige sur un large espace et l'on mit à jour des morceaux de chair et des fragments d'os complètement hachés, de la grosseur d'une pièce de un franc.

On identifia un cœur, la tête d'un fémur et divers objets:

Une bande de drap, large environ d'un centimètre et longue de quarante, qui fut arrachée au pantalon de M. Imhof, un lambeau de chemise en sang, une paire de caleçons déchiquetés et le milieu d'un crayon qui fut brisé aux deux extrémités.

C'est tout. Fait curieux: rien de tout cela n'appartenait à M. Michel de Kalbermatten.

Celui-ci fut peut-être arraché le dernier du rocher et projeté dans une direction différente.

Les dépouilles des victimes ont été recueillies et les recherches suspendues.

Il est impossible, en effet, de ramener des corps, car il n'y a plus sur les lieux de l'accident, que des débris épars et mêlés à la neige.

A ce sujet, les guides rappellent un souvenir qui vaut d'être relevé:

Chargés de descendre un cadavre du Cervin, ils ne pouvaient s'aventurer sur le versant italien, ni revenir à la cabane Solvay.

Ils décidèrent donc de glisser le corps au bas du couloir Tendall.

Ils le placèrent dans neuf sacs de grosse toile et le ficelèrent au moyen de soixante mètres de corde.

Puis, doucement, ils le poussèrent vers le couloir. Le fardeau bondit dans le vide et l'on put voir ce spectacle horrible: les sacs se disperser, rompanz la corde, et le corps s'éparpiller dans l'abîme.

On ne retrouva que des restes méconnaissables au bas des parois de rocher. Les trois alpinistes s'égarèrent et furent tués.

Il faut renoncer à poursuivre les investigations.

L'enterrement

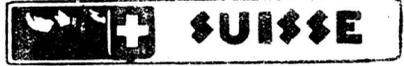
Les dépouilles des victimes seront mises dans un cercueil commun et l'enterrement aura lieu lundi prochain à Sion.

Au cimetière, il n'y aura qu'une seule tombe pour les trois disparus qui sont morts ensemble au Cervin, unis dans le même amour de la montagne et frappés au même instant dans leur jeunesse.

Ce deuil n'atteint pas seulement trois familles aimées et respectées, mais aussi la population séduite. Elle a vécu des jours d'angoisse en apprenant la disparition des trois jeunes gens, et quand elle a su le dénouement de leur expédition, ce fut une tristesse et une consternation générales.

Aussi les malheureux parents des victimes ne seront-ils pas abandonnés dans leur souffrance, et chacun les réconfortera de leur sympathie et de leur compassion sincères.

A. M.



CONTRE LA CAMELOTE

La crise économique a certes déterminé par elle-même un certain abaissement des prix, mais elle a surtout eu pour effet d'attirer la faveur, forcée il est vrai, des acheteurs sur les produits «bon marché». Or il existe deux sortes de ces produits: ceux qui valent leur prix et dont la qualité, sans être supérieure, est cependant très appréciable, et d'autre part les produits très bon marché, mais cependant vendus trop cher pour ce qu'ils sont, la camelote. Il est important de savoir distinguer les uns des autres et souvent, la différence n'apparaît pas à première vue; parfois en effet, le produit médiocre s'impose par son emballage voyant, moderne, sa publicité audacieuse et sa nouveauté, de sorte qu'il est difficile de savoir à quoi s'en tenir à son sujet. Un moyen presque toujours sûr d'éviter autant que possible une erreur, c'est d'examiner rapidement tout envoi ou son emballage avant d'en faire l'acquisition; si le nom du fabricant et son adresse s'y trouvent visiblement et entièrement indiqués, à côté de la marque distinctive, il y a des chances pour que l'on n'éprouve pas de mauvaise surprise à l'usage. Pourquoi cela? Parce qu'une maison qui a conscience de produire une marchandise bonne, valant le prix qu'on la paie, ne craint pas de se faire connaître et de chercher ainsi à acquérir une clientèle. Une boîte qui porte un nom quelconque, un produit anonyme, n'offre en eux-mêmes aucune garantie qu'ils se révéleront à l'usage ce qu'ils prétendent être; par contre, si le fabricant y ajoute en toutes lettres son nom et le siège de son entreprise, c'est qu'il prend la responsabilité de ce que sa réclame affirme et qu'il n'hésite pas à s'offrir à la critique du consommateur.

Que l'acheteur prenne donc dans son intérêt direct l'habitude de vérifier ces indications; cela ne coûte ni temps ni peine et garde des expériences malheureuses. Cela permet aussi de se rendre compte aisément si un produit est suisse ou ne l'est pas; or les produits suisses ont une réputation bien établie de qualité excellente; leurs fabricants sont connus et peuvent être atteints facilement en toutes circonstances. Vérifiez donc la provenance des marchandises que l'on vous offre et achetez de préférence les produits suisses; vous y trouverez votre avantage et vous donnerez du travail à vos compatriotes.

Semaine suisse.

L'AIDE A L'HOTELLERIE

Importantes décisions

La commission du Conseil national, présidée par M. Zimmerli, de Lucerne, a discuté, en présence des conseillers fédéraux Schullhess et Haerberlin, ainsi que du directeur Renggli, de l'Office fédéral de l'industrie, et de M. Kuhn, chef de la division de justice du Département fédéral de justice et police, les projets d'aide à l'hôtellerie. Elle a admis la proposition de la commission du Conseil des Etats, qui consiste à élever la subvention fédérale de trois à trois et demi millions. Mais, contrairement à la décision de la commission du Conseil des Etats, elle a accepté l'article du projet qui permet de faire bénéficier de l'œuvre de secours les instituteurs d'éducation privés, dans la mesure de leur importance économique. Du crédit global, une somme de fr. 250,000, au maximum, doit être affectée à cette destination. L'art. 4 concernant la caisse de chômage a été mis au net en ce sens que ne pourront prétendre à bénéficier de l'œuvre de secours que les propriétaires d'hôtels qui, auparavant, et au plus tard le 31 mars 1933, auront adhéré à cette caisse, avec leur personnel permanent.

Enfin, la commission a admis le projet du Conseil fédéral, tendant à remettre en vigueur, avec quelques modifications de détail, l'arrêté de 1920, sur le sursis hypothécaire, ce sous forme d'un arrêté urgent. L'Association des Banques cantonales a proposé que la remise des intérêts ne soit pas fixée au taux uniforme de 25%, mais que le taux soit gradué suivant le rang des créanciers. La décision sur cette proposition a été ajournée pour complément d'information.

En contradiction avec la commission du Conseil national a adopté la disposition aux termes de laquelle le Conseil fédéral peut, par voie d'ordonnance, déclarer la procédure du concordat hypothécaire, applicable à d'autres catégories de débiteurs atteints par la crise économique. D'autre part, la commission a précisé que le droit du Conseil fédéral d'accorder, par voie d'ordonnance, des atténuations, vise non seulement la procédure d'exécution forcée, mais encore les mesures prévues dans l'ordonnance sur la communauté des créanciers dans les emprunts par obligations.

CANTON DU VALAIS

† M. FRANCIS DE GENDRE

(Corr. part.) Dernièrement est mort à Villarzel sur Marly, où il passait l'été, M. Francis de Gendre, ingénieur agronome et receveur de l'Evêché de Fribourg.

M. de Gendre était âgé de 69 ans; il avait fait une partie de ses études en France, et de retour dans sa patrie, s'était consacré tout entier aux questions agricoles, à l'arboriculture en particulier.

Il fut pendant plusieurs années professeur à l'Ecole d'agriculture d'Ecône, et ceux qui ont suivi ses cours n'oublient pas le dévouement, l'aménité et l'érudition de ce maître vénéré.

Homme de haute culture, d'une droiture proverbiale et d'une distinction parfaite, M. de Gendre a laissé, en Valais, le meilleur souvenir et de nombreux amis.

Sa mort si soudaine et si imprévue est due à un accident minime en soi, mais dont les conséquences devaient provoquer la mort: Un grain de raisin de St-Jean, introduit dans la trachée-artère, alla se loger dans le poumon et y détermina des accès de toux et des suffocations qui amenèrent la mort.

M. de Gendre laisse derrière lui d'unanimes regrets. Nous présentons à son épouse vénérée, l'expression de nos vives condoléances et de notre respectueuse sympathie.

D.

MISE EN GARDE

(Corr. part.) Depuis quelques jours, des marchands ambulants, probablement sans patente, circulent dans le pays et offrent des coupons de drap à des prix soi-disant sans concurrence. Nous mettons la population en garde contre ces colporteurs qui ne présentent aucune garantie d'honnêteté — preuve en est que l'un de ces Messieurs vient d'être arrêté à Genève — et prions toutes les personnes auxquelles des offres fallacieuses seraient faites, non seulement de les refuser, mais encore d'aviser immédiatement la police locale.

Depuis trop longtemps, le Valais a été un pays de cocagne pour ces « as » d'un nouveau genre, il est temps de mettre fin à leurs exploits et de ne plus se faire rouler.

U.

A PROPOS DES ACTES DE DEFAUT DE BIEN

(Corr. part.) Le « Nouvelliste Valaisan » voudrait faire avaler au peuple des autres cantons que le Valais avec l'administration de M. Troillet jouit d'une prospérité enviée du monde entier. (Voir « Feuille d'avis de Montreux ».)

Pourtant, en lisant le Bulletin officiel du 19 août je ne compte pas moins de 220 actes de défaut de biens rien que pour le district de Sierre et seulement pour le mois de juillet. Le Valais est le seul canton où les actes de défaut de biens sont insérés dans le Bulletin.

Ces publications qui sont reproduites dans des journaux commerciaux tels que le « Mercure », font un tort considérable au crédit du canton, et n'ont aucune valeur pour le créancier. La loi sur les poursuites ne prévoit d'ailleurs aucune publication de ce genre.

Ainsi des pauvres pères de famille qui n'ont pu acquitter une petite dette d'une vingtaine de francs, voient leurs noms publiés dans le Bulletin, tandis que des criminels et des grands flibustiers échappent à cet affront.

A. R.

UN EXEMPLE POUR NOS CHEMINS DE FER

(Corr. part.) On a pu voir passer, ces jours derniers, sur la ligne du Simplon, un train complet de 35 wagons frigorifiques transportant des fruits d'Italie en Angleterre.

Quand nos C.F.F. se décideront-ils à suivre cet exemple et à mettre à la disposition de nos expéditeurs des wagons susceptibles d'assurer un transport plus rationnel de certains de nos produits? Avec les tarifs qu'ils appliquent aux abricots, on est en droit, en tout cas, de le leur demander.

UN ACCIDENT PENDANT L'OFFICE

(Inf. part.) Jeudi matin, M. l'abbé Salard, le Rd. curé de Nax, fut pris d'une indisposition subite au moment où il célébrait la messe à l'église paroissiale. Il tomba tout à coup en arrière et dans sa chute il se blessa grièvement.

On s'empressa de lui porter secours, et le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital de Sion, où son état inspire de grandes inquiétudes.

Le malheureux prêtre, en effet, souffre d'une fracture du crâne.

LA BENZINE SOUS CONTROLE ?

A ce qu'on apprend, on s'occupe, au Palais fédéral, de la question du prix de la benzine à la suite de la hausse qui s'est produite, dans la vente au détail, après l'introduction du système de compensation. Le prix a passé de 35 à 38 cent. le litre, ce qui a provoqué des critiques. Il serait certes intéressant de rechercher les éléments entrant dans la formation du prix! En tout cas, on sait que les 20 cent. prélevés comme taxe douanière ont produit, l'année dernière, 40 millions de francs; en conséquence, on peut se rendre compte de la belle recette que fournissent les 3 cent. supplémentaires.

Un examen objectif de cette question s'impose et c'est pourquoi il est question de créer un commissariat officiel pour l'examen de ces prix; une de ses tâches serait d'empêcher que les prix soient enflés sous l'égide des mesures de protection que l'Etat est appelé à prendre en pleine crise.

CONFERENCE A EVOLÈNE

On nous écrit d'Evolène:

Nous apprenons avec plaisir que le professeur Louis Duffort, avantageusement connu dans le monde scientifique, docteur ès-lettres, donnera dimanche soir à Evolène et lundi soir aux Haudères, une conférence, avec projections lumineuses, sur la Passion de N. S. J.-C. à Oberammergau. Peut-être est-il intéressant pour les lecteurs de votre journal de savoir comment fut introduit à Oberammergau l'habitude de représenter la Passion de N. S.:

Les représentations de la Passion d'Oberammergau sont la conséquence d'un vœu fait par les habitants d'Oberammergau, en Bavière, en l'an 1642. La peste décimait ce village montagnard, où plus de 80 personnes moururent en quelques jours. C'est alors que les habitants s'étant réunis dans l'église de leur village, firent le vœu de représenter, tous les 10 ans, la Passion de N. S. J.-C., si la peste disparaissait. Et de ce fait, le fléau cessait aussitôt.

Des documents conservés aux archives d'Etat, à Munich (Bavière) attestent l'authenticité de ce fait que l'on peut dire parfaitement historique.

Des habitants d'Oberammergau se mirent donc en mesure d'accomplir leur vœu et, s'étant mis à étudier les textes de la Passion, sous la direction de moines du voisinage, ils représentèrent pour la première fois la Passion deux ans après la disparition de la peste.

La tradition s'est transmise de génération en génération et tous les 10 ans (conformément au vœu), les 2000 habitants de ce village bavarois offrent aux multitudes venues non seulement des quatre coins de l'Europe, mais encore d'Amérique, le spectacle incomparable de représentations — qui ont acquis une renommée mondiale — auxquelles concourent la population toute entière, depuis les enfants en bas âge jusqu'aux vieillards et qui sont, tant comme fidélité de reproduction (au point de vue évangelique), que comme perfection artistique, absolument uniques au monde.

Les dernières représentations eurent lieu en 1930, et furent fréquentées par 3 millions 500 mille personnes.

C'est de ces représentations de 1930 qu'il s'agit dans la conférence qui aura lieu à Evolène. Il n'y a rien là de théâtral, mais c'est la reproduction vivante de la Passion de N. S., spectacle religieux, moral, édifiant à tous les points de vue, et pour presque tous l'unique occasion d'assister à très bon compte à une scène unique au monde.

EN CUEILLANT DES ABRICOTS

M. Joseph Furrer, d'Eisten (Viège), habitant Saxon avec sa famille depuis dix ans, a été victime d'un bien grave accident. Il était occupé à cueillir des abricots dans une vigne. Il était monté sur une échelle à deux mètres au-dessus du sol. Tout à coup, l'échelle bascula et le malheureux père de famille tomba. Dans la chute, un échelon lui pénétra dans le bas ventre en lui faisant une large et profonde blessure. Il fut transporté sur-le-champ à l'hôpital de Martigny. Son état est très grave.

DU TRAVAIL POUR LES CHOMEURS

Vers la fin de la semaine dernière, un autobus a amené au Valais un certain nombre de chômeurs de Bienne qui y trouveront une occupation rémunératrice dans le chantier de construction d'un barrage.

Chronique Sportive

COURSE DE VÉLO

L'Auberge du Pas de Chevillon au Pont de la Morge organise une course de vélo, dimanche le 28 août 1932 pour la fondation du Vélo-Club de Conthey.

Départ du Pont de la Morge, dimanche le 28 août à 15 heures pour Sierre et retour. Les vélos de course ne sont pas admis ainsi que les coureurs avec licence.

La clôture se fera une demi-heure après la première arrivée. La course sera suivie par Monsieur le Docteur Rodolphe de Kalbermatten médecin de Sion, et par une auto de contrôle. La finance d'inscription et de Fr. 1.—. Parcours de la course, environ 40 kilomètres.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à dimanche 28 août à midi. Distribution des prix à 20 heures au Café du Pas de Chevillon.

LES EPREUVES DE MARCHÉ CIVILES ET MILITAIRES DE LAUSANNE

(Comm.) Le comité d'organisation des épreuves rappelle que la clôture des inscriptions est irrévocablement fixée au 31 août prochain.

Les inscriptions doivent être adressées par écrit.

Pour le 3^{me} Tour pédestre du Léman (204 km., les 10 et 11 septembre) à M. Abel Vacher, villa Rose-Val, ch. Beauvillage, Lausanne.

Pour l'épreuve militaire de marche Yverdon-La Sarraz-Lausanne (50 km., le 11 septembre) au Plt. Lecoulter, Adj. R. 1. 38, Bugnon 4, à Lausanne (finance d'inscription, fr. 1.—).

Pour l'épreuve de marche mi-fond Rolle-Lausanne (25 km., le 11 septembre), finance d'inscription fr. 1.— ainsi que pour l'épreuve de marche de préparation militaire qui aura lieu à la même date et sur le même parcours, à M. B. Guggenheim-Pianzola, 3, chemin de Primesore, à Lausanne.

Les personnes ci-dessus mentionnées se tiennent à la disposition des concurrents pour leur fournir tous renseignements utiles.

Chronique agricole

Arboriculture

On nous écrit:

La commission cantonale d'arboriculture, présidée par M. le conseiller d'Etat Troillet, s'est réunie à Châteauneuf le 27 juillet. Les questions à l'ordre du jour concernaient: les importations d'arbres fruitiers, le contrôle des pépinières autorisées, le concours de vergers et plantations, la nomination du jury (MM. Ruppen, Roduit Marc, Benoît, suppléants: Spahr Jos. et Gspohner) et la culture fruitière en montagne.

Les inscriptions pour le concours sont relativement nombreuses; elles s'élèvent à 100 dont certaines pour plusieurs plantations. Les vergers et plantations de montagne au-dessus de 800 m. seront l'objet d'un concours spécial.

La question la plus discutée fut celle ayant trait au développement de l'arboriculture en montagne. De quelle façon y contribuer au mieux? Après une discussion nourrie, où plusieurs points de vue furent exposés, on se rallia à la distribution d'arbres à prix réduits, spécialement de l'espèce pommier, principalement dans les variétés s'adaptant et dans les communes de montagne situées à une altitude de 800 à 1400 m.

Dès le 1er septembre, les communes intéressées recevront les instructions à ce sujet. Elles auront à réunir les inscriptions des propriétaires désirant bénéficier du subsidé accordé et s'engageant à remplir les conditions suivantes:

Pour éviter une trop grande dissémination, il sera exigé des plantations groupées de 5 arbres au minimum; la dissémination étant un obstacle à l'application rationnelle des soins. Pour une durée de 5 ans, la conduite de ces arbres se fera sous la surveillance de l'Etat. Le propriétaire s'engagera à planter suivant les instructions données et à fournir la fumure, le tuteur et l'armature de protection contre le bétail et les rongeurs.

On prévoit que ces arbres seront livrés au prix réduit de fr. 3.— pièce. En cas d'inscriptions trop nombreuses, il sera tenu compte de l'état actuel de l'arboriculture dans les différentes régions; les moins avancées seront les plus favorisées.

Essais de culture de céréales

On nous écrit:

Grâce à l'appui qu'elle a rencontré auprès de cultivateurs bien intentionnés, la Station cantonale de Phytotechnie a fait, en 1931-32, une série d'essais de culture de céréales avec des variétés nouvelles assurant un meilleur rendement. Ces essais — qui ont été faits dans les différentes régions du canton — doivent être poursuivis.

Entrent en ligne de compte les variétés de seigle: Mont-Calme, Rothenbrunner, Seigle de fer, d'Adlik et de Lenzbourg, ainsi que les variétés de froment connues sous le nom de Mont-Calme XXII, 245, Tronchet, Hongrois. D'autre part, on continuera les essais entrepris avec le froment d'été Huron.

Les parcelles destinées aux essais en question devraient être d'une surface de 500 m² au moins. Les propriétaires doivent faire ces essais pendant deux années consécutives et s'engager à déterminer le poids de la récolte en grains et en paille. La semence pour ces essais (semence qui est naturellement de 1er choix), doit être commandé à la Station cantonale de Phytotechnie, qui transmettra les commandes aux fournisseurs et en remboursera les frais d'achat pour autant que les quantités ne dépassent pas 20 kg. par variété. Pour les plus grandes quantités, on restituera seulement le 50% du prix d'achat. Il va de soi qu'il n'est question que de semences qu'on se procure dans le but d'entreprendre les essais auxquels il est fait allusion plus haut et que ces ristournes se feront dans la mesure des crédits disponibles.

Les cultivateurs qui s'intéressent à ces essais sont priés de s'annoncer jusqu'au 15 septembre au plus tard à la Station cantonale de Phytotechnie à Châteauneuf.

Station cantonale de Phytotechnie:

H. Bietzer.

Traitement tardifs des vignes

On nous écrit:

Dès la fin août, on doit pouvoir renoncer à tout traitement contre le mildiou ou les vers de la vigne, lorsqu'on a affaire à des plants adultes et en plein rapport. Les traitements tardifs peuvent laisser sur les grappes mûres des traces des insecticides employés (nicotine, plomb, etc.), traces qui peuvent être défavorables au goût du vin provenant de tels parcelles. Comme on le sait, il en est de même des soufrages tardifs.

Par contre, le problème est tout différent lorsqu'il s'agit de jeunes plantations ou de pépinières. La forte apparition de mildiou à cette année-ci, produit un nombre considérable de spores qui, jusqu'à fin septembre, constituent un danger pour ce genre de plantations.

Nous recommandons, par conséquent, de ne pas abandonner les sulfatages (à la bouillie bordelaise à 1-2%) des jeunes plantations, ainsi que des pépinières. Ce faisant, on ne protège pas seulement les plants contre le mildiou cette année, mais on prend une excellente mesure pour l'année prochaine déjà, étant donné qu'on détruit dès maintenant les spores (la semence) du champignon.

Station cantonale d'Entomologie:

Dr. H. Leuzinger.



Chronique Locale.

LE PROBLÈME DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DES VEHICULES A SION

(Corr. part.) Cette question n'intéresse pas du tout notre Conseil municipal. Et pourtant, on me dit qu'ils sont huit qui ont des autos ou des motos. L'un de ces messieurs nous assurait que le conseiller chargé spécialement de la police, attendait que la Société des Nations eût élaboré un règlement international pour le copier. En attendant, le plus grand désordre règne en ville de Sion, surtout les jours de foire et de marché. Il est vrai que la Municipalité a fait placer quelques diques indiquant les rues où le sens unique existe et où le stationnement est interdit, mais personne ne fait respecter ces prescriptions.

Devant l'Hôtel de la Paix, tous les jours des véhicules stationnent sous l'affiche. Il en est de même à la rue de Conthey, sous le nez des agents. Un sens unique existe à la Rue du Rhône. Or, vous pouvez voir souvent camions, motos, autos circuler en sens interdit. Sur la place du Midi, il y a un parc suffisant pour le stationnement. Pourquoi, alors, permet-on aux autos et aux camions de s'arrêter à la bifurcation de la route de la vallée d'Hérens et de la place du Midi, je veux dire au levant et au nord de l'auberge des Alpes? C'est l'endroit le plus mal choisi pour stationner, c'est dangereux et cela provoquera des accidents.

A la bifurcation des Rues de Lausanne et des Remparts, vous voyez souvent un mulet devant son char qui attend que son maître finisse son demi au Café de Lausanne. Là aussi, le stationnement est très mal indiqué, car cette rue est très étroite et la circulation y est active.

La conclusion est que la police chargée de réglementer la circulation, en ville, est nulle. Il faut à tout prix que le Conseil municipal sorte de sa torpeur et s'occupe de cette question. La santé et la vie des contribuables en valent la peine.

UN CHAUFFEUR.

EN ATTENDANT DES TEMPS MEILLEURS

On nous prie d'insérer: Il est certain que la crise dont on ne cesse de parler, n'a guère ralenti la course aux réjouissances et aux divertissements de toute nature. A lire les journaux, il semblerait même que dans quelques pays, et dans un certain monde, on ne s'est jamais amusé autant que cette année.

Si les difficultés actuelles rétrécissent médiocrement les plaisirs superflus, seraient-elles par contre un obstacle à la réalisation des objectifs nécessaires dont dépendent le progrès et la vitalité même d'un peuple, comme c'est le cas pour la formation scolaire des jeunes générations? Bien rares, sans doute, sont les parents qui invoqueraient la crise pour arrêter, sans y être contraints, le développement intellectuel de leurs enfants et les priver d'une éducation complète qui demeure la source de profondes satisfactions personnelles et, quoi qu'il arrive, le moyen le plus sûr d'affronter les épreuves de l'avenir.

Les temps sont révolus où l'on admettait à un apprentissage de banque ou de commerce des jeunes gens pourvus d'un maigre bagage de connaissances primaires. Plus les occasions de travail se raréfient, plus ceux qui les offrent se montrent exigeants sur le

choix des candidats, et il est normal sur un marché encombré d'éliminer les infériorités et les non-valeurs. Il importe donc que la jeunesse ne se décourage pas, et qu'elle se prépare en vue de temps meilleurs qu'il est bien permis d'espérer, afin de tenir la place qui lui revient dans notre économie nationale.

A côté de l'initiation professionnelle qu'il confère, l'enseignement commercial a surtout le mérite d'assurer, à bon compte et dans un cycle relativement court, une solide formation générale appréciée dans des milieux toujours plus étendus. Les jeunes gens recevront cette formation à l'Ecole supérieure de commerce de Sion dont le corps enseignant s'adjoint de nouvelles forces pour l'année scolaire 1932-33 qui s'ouvrira le 12 septembre prochain, en même temps que le Collège auquel l'Ecole est annexée. A part une modique finance d'inscription, tous les cours sont entièrement gratuits. Pour recevoir les prospectus, les programmes et tous les renseignements désirables, on est prié d'écrire à M. le Dr. Mangisch, à Sion.

HARMONIE MUNICIPALE

(Comm.) Après deux mois de vacances, l'Harmonie municipale va reprendre son activité. La première répétition générale aura lieu jeudi 1er septembre, à 20 h. 30, au local ordinaire, en vue de la préparation d'un concert populaire qui sera donné le soir du samedi 10 septembre, pour l'ouverture de la kermesse de cette société, kermesse fixée aux 10 et 11 septembre.

Les instrumentistes qui seraient disposés à se faire recevoir comme nouveaux membres de l'Harmonie, sont invités à se présenter au local, à la répétition du 1er septembre.

Les jeunes gens désirant participer aux cours d'élèves durant la prochaine saison musicale, cours qui commenceront à fin septembre, doivent s'annoncer par écrit au président de la société, avant le 22 septembre prochain. Les anciens élèves sont considérés comme inscrits.

ENCORE UNE PROMENADE

Les Taxis-Valaisans continuent la série des promenades à des prix intéressants. Dimanche 28 août, course au Gd-St-Bernard. (Voir aux annonces.)

SERVICE RELIGIEUX

à la cathédrale, dimanche 28 août: Matin: 5 h., 6 h., messes basses. — 7 h., messe basse, instruction. — 8 h. 30, messe, sermon allemand. — 10 h., grand-messe, sermon français.

Soir. — 4 h., vêpres. — 8 h., dévotion de la Bonne Mort en langue française, bénédiction.

COMMUNAUTE PROTESTANTE

Dimanche 28 août, 9 heures 45. Culte. M. Richard.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 28 août: de Quay.

LE SOMMET DE LA JUNGFRAU ATTEINT PAR UN NOUVEAU «CHEMIN»

La tentative faite pour la première fois en 1909 par Andreas Fischer, sans succès, d'atteindre la Jungfrau en partant de la cabane (Guggi) par le glacier de Kuhlauen et l'arête est, a été renouvelée mardi dans d'excellentes conditions par Hans Lauper, de Zurich, Alfred Zürcher, de Saint-Gall, accompagnés des guides Joseph Knübel et Alexandre Graven. L'ascension s'est faite en douze heures.

SINEPIA

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Lux Sonore

«Le Monsieur de Minuit», charmant film français est une bande mouvementée à souhait et remplie de scènes amusantes parfaitement menées. Jean Weber de la Comédie Française est parfait dans le rôle du jeune fétard, Josseline Gaël est une délicieuse jeune fille et Marcel Simon un très amusant domestique.

Quant au film lui-même, c'est un heureux amalgame de comédie, de vaudeville et d'opérette. Cet excellent programme a passé dans toutes les grandes villes en pleine saison d'hiver, c'est donc un spectacle de valeur que la direction du Lux présente cette semaine.

DANS LES SOCIÉTÉS

Ski-Club Sion. La course au Torrenthorn, prévue pour les 27 et 28 ct., est renvoyée à une date ultérieure. Le Comité.

Société de la Cible. Les membres sont priés d'assister aux obsèques de MM. de Kalbermatten et Imhof, membres actifs de la société. Rendez-vous à 9 heures 30 au Café Industriel. Le Comité.

ECHO

Des essais pour dissiper nuages et brouillard

De nombreuses expériences ont déjà été faites pour créer des nuages artificiels, afin de protéger les lieux habités contre le bombardement des avions. Réussira-t-on l'expérience contraire, dont l'importance pratique serait plus grande encore, et dissiperait-on les nuages et le brouillard naturels? Les statistiques montrent que la moitié des accidents ou interruptions de trafic dans l'aviation commerciale sont dus au brouillard; il faut attribuer à la même cause, dans la seule flotte allemande, 23 pertes de navires dans l'espace de dix mois.

Le professeur Wigand, de l'Observatoire de Hambourg, a fait pendant douze ans des études sur les courants aériens qui règnent dans les brouillards et sur la charge électrique de leurs gouttelettes d'eau. Il est arrivé à cette conclusion que cette charge doit être considérable et se compose uniquement d'électricité de même nature, positive ou négative: en conséquence, elles restent juxtaposées au lieu de se condenser en pluie.

Il résulte de cette théorie que, pour dissiper le brouillard, il faudrait y introduire une électricité d'une polarité contraire à la sienne. C'est ce qui a été tenté en vaporisant, sous la forme d'une pluie fine, de l'eau chargée d'électricité, à haute tension. Le brouillard se serait dissipé dans la proportion de 90%. On compte, à l'aide de ce procédé, y pratiquer des trouées de 200 mètres de longueur et de 100 à 200 mètres de hauteur.

La lutte contre l'indécence en Prusse

Deux circulaires ont été adressées aux autorités de police par les services du commissaire du Reich en Prusse, pour la sauvegarde de la décence dans les lieux publics, tels que théâtres, variétés et cabarets, et contre les excès constatés dans les bains publics.

Selon ces deux circulaires, il faudra veiller à ce que les représentations données dans les théâtres music-halls et cabarets ne puissent pas porter atteinte aux bonnes mœurs et empêcher que, sous prétexte d'art, on ne vise qu'à des buts érotiques. Toutes les représentations où figurent des personnes nues seront interdites.

D'autre part, il est désormais interdit de pénétrer dans un endroit public, tel que café ou restaurant en costume de bain, à moins qu'il ne s'agisse d'un établissement situé à proximité immédiate des bains publics ou d'une plage. Les concours de beautés ou les concours de danse, où les personnes y prenant part sont en costumes de bain, sont également interdits.

En ce qui concerne la tenue dans les bains publics, la circulaire relève que les autorités ne cherchent pas à mettre un frein aux dispositions de la population qui recherche toujours plus la vie en plein air, le soleil, l'eau mais bien à s'opposer à un laisser-aller et à une liberté trop grande. Ce sont les abus et les excès que le commissaire du Reich en Prusse entend réprimer. Le nudisme intégral aux bains publics est interdit. Les autorités veilleront à ce que les baigneurs soient munis de costumes décentes.

La circulaire s'en prend aussi aux personnes pratiquant trop librement les bains de soleil et d'air.

Des dispositions sont prévues de manière générale, mais les autorités locales restent compétentes cependant pour certains détails.

Les autorités sont chargées de rendre attentifs aux nouvelles dispositions tous les milieux intéressés, notamment les propriétaires d'établissements publics, les sociétés, etc.

Les lunettes noires

Au début des grandes chaleurs, on vit, un jour, arriver aux Cortès le député de Valladolid, M. Antonio Villanova, avec de superbes lunettes noires sur le nez.

— Vous craignez, sans doute, le soleil? lui demande-t-on.

— Oui, en effet, répondit-il simplement.

La vérité, c'est que M. Villanova, qui souffrait beaucoup de la chaleur intense qui règne dans la salle des séances et qui s'assoupissait aussitôt assis, portait des lunettes noires pour qu'on ne vit pas qu'il avait les yeux fermés.

Son stratagème fut vite éventé et imité. C'est pourquoi il y a maintenant des marchands de lunettes noires en permanence à la porte des Cortès. Ils font des affaires d'or.

Une race blanche en pays noir

On mande du Congo belge qu'une race, totalement inconnue jusqu'à maintenant, vient d'être découverte dans ce pays. Il s'agit d'êtres humains, de couleur presque blanche, trapus, cheveux blonds, front bas et yeux bruns. A vue de nez, il semble que l'on se trouve en présence d'une tribu dont l'existence est pareille à celle des nègres, bien que n'entretenant aucune relation avec ceux-ci. A l'égard des Européens, ces êtres énigmatiques se montrent extrêmement réservés. On suppose qu'ils s'agit de descendants d'anciens explorateurs qui, n'ayant pas repris le chemin de l'Europe, ont adopté la manière de vivre des indigènes.

L'Institut Carnégie a mis à la disposition des savants les moyens d'aller étudier sur place les nègres-blancs du Congo belge pour si possible, en établir l'origine.

Le groupe de Sion du C. A. S. a la profonde douleur de faire part à ses membres, de la mort de leurs amis et collègues, Messieurs

Michel de KALBERMATTEN
avocat,

Jules de TORRENTÉ
avocat,

Hermann IMHOF
ingénieur,

survenue accidentellement au Cervin, le 19 août, et les prie de prendre part au service funèbre qui sera célébré pour le repos de leur âme, lundi le 29 août, à 10 h. Les membres du groupe sont priés de se réunir au local à 9 h. 30.

Les membres de la Société valaisanne des officiers sont priés d'assister aux obsèques des

Plt. IMHOF Hermann
Cp. sap. mont. IV/1

Lt. de KALBERMATTEN Michel
Cp. I. mont. I/11

Lt. de TORRENTÉ Jules
Cp. I. mont. III/11

qui auront lieu à Sion le lundi 29 crt., à 10 heures.

Rendez-vous à 9 h. 30 au Café de la Planta.

Le Comité.

Les officiers du Bat. 11 sont invités à assister aux obsèques le lundi 29 crt., à 10 h., à Sion, de leurs camarades

Lt. Michel de KALBERMATTEN
Cp. I. mont. I/11

Lt. Jules de TORRENTÉ
Cp. I. mont. III/11

décédés accidentellement au Cervin.

Rendez-vous à 9 h. 30 au Restaurant de la Planta.

Les familles Theytaz et Roch remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné de si précieuses marques d'affection et de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Ce Soir avant le repas un GRAIN de VALS

(Laxatif - purgatif) résultat demain matin.

Lux-Sonore
Jusqu'à dimanche inclus, chaque soir à 20 heures 30
Dimanche, matinée à 14 heures 30

LE MONSIEUR DE MINUIT
Un grand gala parlant français
●● La salle est très fraîche et bien ventilée ●●

Jeune lingère
diplômée à Véroliez, cherche place dans atelier, éventuellement magasin.
Adresser offres à Mlle Fernande Gard, Marligny-Bourg.

On cherche une très bonne

Cuisinière
pour pension - restaurant, place à l'année. Faire offres sous chiffre JH 2611 Si aux Annonces-Suissees S. A. Sion.

On demande un bon domestique sachant traire et connaissant les travaux de la vigne. Place stable. Bons soins assurés. Gages à convenir. Adresser offre avec prétention et références aux Annonces-Suissees Sion s. chiffre JH 400 Si.

A louer
pour le 1er septembre, appartement de 2 chambres et cuisine. S'adresser à: E. Wuthrich-Mathieu, Sion.

Buffet de la Gare - St-Léonard
Dimanche 28 août, dès 15 heures

GRAND BAL
Orchestre 1er ordre Invitation cordiale

Hôtel Paix et Poste
Dimanche 28 août
dès 20 h. 30

Grand BAL
d'Adieux
de l'Orchestre VISONI
PERMISSION TARDIVE

Abonnez-vous au Journal et Feuille d'Avis du Valais

Grand St-Bernard
Les Taxis-Valaisans organisent, en cas d'inscriptions suffisantes, une course au St-Bernard, pour le
dimanche 29 août. Prix Fr. 7.50
S'inscrire aux Taxis-Valaisans.

Pour vos achats d'automne, attendez l'ouverture du nouveau magasin et atelier de couture

H. Schüpbaech
(Couturière diplômée)

SION
GRAND PONT

Haute couture — Costumes et manteaux pour dames faits par tailleur — Tissus dernières nouveautés — Tous les articles pour bébés — Lingerie dames et messieurs — Grand choix de laines à tricoter — Le tout au plus bas prix.

Ouverture: 2 sept.
Cadeau à chaque acheteur jusqu'au 15 sept.

Fiancés
Voulez-vous avoir des meubles de bon goût et aux prix les plus avantageux? — Adressez-vous chez
Widmann Frères, SION
Fabrique de meubles Près de l'Eglise protestante
Catalogue à disposition — Devis gratis

Capitole Sonore
Jeudi 25, Vendredi 26, Samedi 27 août, Soirées à 20 heures 30
Dimanche 28, Matinée à 14 heures 30, Soirée à 20 heures 30

En cas de beau temps dimanche en matinée Relâche

Une comédie moderne, très gaie, très enlevée, avec une note sentimentale, légère et ironiquement romanesque

COTE d'AZUR
100% parlant français
Une idylle charmante dans l'enchantement de la Riviera, avec les meilleurs artistes: Robert Brunier, Marcel Vallée, Robert Amoux

OCCASIONS
A vendre, 3 lits en bois 2 places, crin animal, dep. 140 fr., 2 lavabos et commodes, quelques tables de nuit bon marché, 2 armoires à 1 et 2 portes en chêne à 75 fr. à choix, 2 divans moquette neufs à 125 fr., 3 lits en fer 1 pl. neuf à 85 fr., 1 machine à coudre à main, 1 buffet vitrine 40 fr.
Aug. Chabbey, Maison de Sépibus, Gd-Pont, Sion.

A vendre, faute d'emploi, deux bons

Chiens de chasse
l'un courant, l'autre terrier. Essai sur place. Mce Coquillard, à St-Martin.

TOUS LES IMPRIMÉS
S'adr.: bureau du journal.

100 Vélos
de marque, équipement 1er choix, garantis deux ans, soldés aux prix incroyables de fr. 100.— et fr. 110.— pour cause de réalisation d'un stock.
Pneus: enveloppes Michelin, à tringles course 3,50, route 3,80, talons 4.—, chambres à air 2.—. Tous les accessoires aux plus bas prix. Demander catalogue aux Cycles Meier, 16, Rue de Neuchâtel, Genève.

Université Commerciale St-Gall
Le programme pour le semestre d'hiver qui commencera le 12 octobre, sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au secrétariat.

Hôtels, Pensions, Restaurants
Contre rembourse fr. 5.45 franco port et emballage, j'expédie mes délicieux biscuits environ 5 livres, mélange riche composé de Petits Beurre, Sablé, Gaufrette, Perlette, etc., toujours frais. Essayez, vous serez contents. Boîtes vides toujours reprise à fr. 0.80. Service d'expédition

Maison PHILIBERT
Louis Kœnig, Vevey
Téléphone 16.24

JEUNE FILLE

cherche place, de préférence dans un magasin ou dans une bonne famille. Couturière de métier. Sachant français et allemand. Entrée de convenance. Faire offre sous chiffre JH 2623 Si aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Jeune fille

ayant déjà servie, cherche pour de suite à Sion place dans magasin ou éventuellement dans petit ménage. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Une jeune fille possédant de bons certificats, est demandée comme

sommeillère

dans un bon café de Sion. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Jeune homme

propre et honnête, est demandé comme porteur de pain. Entrée de suite. Boulangerie Bissbort, Sion.

ALOUER

de suite ou date à convenir:

1 MAGASIN
1 APPARTEMENT

S'adresser aux Chaussures Righini, « Aux Docks », Henri Calpini-Mooser, succ.

On cherche pour de suite

APPARTEMENT

de 4-5 chambres. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

On cherche à louer

chambre non meublée avec cuisine. S'adresser aux Annonces-Suisses Sion.

Jeune ménage solvable cherche à reprendre un

bon café

à Sion ou environs. S'adr. aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

On cherche pour de suite

1 chambre

de préférence à deux lits. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

A vendre faute d'emploi

mule

âgée de 7 ans, faite au char et au bât. S'adresser à U. Crittin à Riddes.

Persil Persil restera toujours La reine des lessives depuis 24 ans HENKEL & CIE S. A. F P 415 b BALE

Le nouveau moyen pour avoir à bon compte sa petite

maison ou rembourser ses hypothèques « La PATRIE S. A. » à Schaffhouse.

Prêts sans intérêts pour maisons particulières et locatives, remboursement d'hypothèques.

Prospectus gratuits.

Agence pour le Valais: A. LATHION, avocat, SION Tél. 3,68

Aux meubles neufs et d'occasion à Vétroz

Belle armoire à glace noyer à fr. 155.-, lavabo marbre 45.- à 70.-, beaux lits complets à partir de 70.-, 90.- à 160.-, armoire 60.-, noyer 130.-, canapé 35.- à 68.-, tables 12.-, 15.- et 30.-, noyer 50.-, bureaux de dames 45.-, bureau commode 130.-, jolis lits d'enfants, poussettes de chambre 15.- à 18.-, fauteuils percés cuir et osier 9.-, 18.-, 20.-, paravants 10.-. Une quantité de jolies chaises de 6.- à 8.-, buffet de cuisine 35.- à 65.-, fourneaux potagers 60.-, 70.-, etc., etc.

D. PAPILOU, VETROZ Téléphone No 28

Cidre

en fûts prêtés de: 100 litres fr. 0.35 le litre 50 litres fr. 0.37 le litre

En vente au Parc Avicole - Sion

A vendre

un poulain de quatre mois, chez M. Emile Crettaz, Brämois.

Attention! FROMAGE bon marché

La Gruyère, Emmental ou fromage des Alpes, tout gras, très fin, à 1.30-1.40. Sbrinz, fromage à râper, 3 ans, à 1.55. Tilsit tout gras, extra, à 1.20, 3/4 gras à 1.-. La fromages de la montagne, 3/4 gras à 1.10, 1/2 gras à 0.90-1.-; 1/4 gras 0.75-0.80. La beurre de table à 2.25. Les prix s'entendent par 1/2 kg. Envois seulement à partir de 5 kg. Jos. Achermann-Bucher, fromagerie, Buochs (Nidw.).

Farines - Sons

A vendre: 5 wagons farine fourragère qualité extra supérieure, pure, 5 wagons gros son (genre écaillés). Livraison septembre-octobre. Très bas prix. Ecrire s. chiffre P. 557-24 L. à Publicitas, Neuchâtel.

EXPLOSIFS

CHEDDITE TELSITE les meilleurs DÉTONATEURS TETRA MÈCHES Dépôt, Sion: Pierre STALDER de COURTEN, ters Agents généraux, Neuchâtel: Petitpierre Fils & Co

Mais oui, mon ami!

je fume régulièrement les cigares Vonder Muhll de Sion. Ils sont de qualité supérieure et légers et ne nuisent pas à la santé, comme les cigares forts. Depuis que mon médecin m'a conseillé de ne plus fumer le cigare fort, je me suis mis aux cigares de Sion. Les cigares légers de Vonder Muhll à Sion:

Le MONI-CERVIN - Le SÉDUNOIS Le SION LÉGER - Le XXme SIÈCLE

et les deux sortes de Havana-bouts:

Le TITANIC et le VALÉSIA.

La Banque Cantonale du Valais a nommé au poste de Représentant des communes de Grimisuat et Arbaz M. Alphonse BALET en remplacement de Monsieur Paul Bonvin, démissionnaire. Sion, le 16 août 1932. BANQUE CANTONALE DU VALAIS.

BREVETS D'INVENTION J.-D. PAHUD, Ingénieur-Conseil LAUSANNE Lion d'Or, 4 Tél. 25.148

Caisses à fruits harassées Caissettes à raisin 5 kg. et 2 1/2 kg., montées ou non montées Laine de bois J. Bruchez, Sierre

MEUBLES Chambres à coucher Salles à manger Tapis - Rideaux - Linoleum Grands Magasins de Meubles Guill. & Ail. WIDMANN Tapissiers-Décorateurs Place du Midi SION Rue du Midi Téléphone No 98

FROMAGES!

Emmental, très bon gras, vieux, 5 kg. fr. 2.15, 15 kg. 2.05, 30 kg. 1.95 par kg. Emmental d'hiver, fin, doux: 5 kg. fr. 2.-, 15 kg. fr. 1.90, 30 kg. 1.80 par kg. Tilsit, le meilleur fromage pour râclette: qualité extra, très gras, meules de 4-5 kg., 1 meule 2.40, 3 meules 2.30, 6 meules 2.20 par kg.; qualité bonne, grasse, 1 meule 2.25, 3 meules 2.15, 6 meules 2.10 par kg. Envoi prompt et soigné contre port et remb.

Hans BACHMANN, Lucerne X. JH. 4701 Lz.

Les bons vins se trouvent chez G. Nichini SION Tél. 278 Rue de Conthey Vins rouges - importation directe Barbera - Freisa - Barberato - Piemont de table extra - Alicante - Montagne - Chianti 1re qual. Vins blancs Vin du pays - Vin d'Espagne - Vin d'Italie, ainsi que Porto - Malaga - Muscatel - Vermouth en gros et à l'emporter par 2 l. au plus bas prix du jour Se recommande: G. NICHINI.

Attention Si vous voulez acheter du mobilier bien fini et dépenser peu d'argent, adressez-vous chez Widmann Frères SION Fabrique et magasins de meubles Près du Temple protestant.

Jugez! ... Les ravages de la caféine sur certains organismes ne sont pas assez connus. - C'est un acte d'humanité que de les dénoncer avec le corps médical... Mais, direz-vous, supprimer mon café, une de mes rares joies quotidiennes, jamais!... Soyez sans crainte!... Il y a un café décaféiné, le café Hag. 28316 médecins ont attesté par acte notarié en faveur de ses qualités hygiéniques. Des millions de personnes ont adopté le café Hag et ne voudraient plus s'en priver. Pour vous aussi, le café Hag sera un régal et un bienfait. Ayez soin, cependant, d'exiger le CAFÉ HAG Il fut, il est et il restera le premier café décaféiné. Bons-primés dans les paquets.

Vous trouverez à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS des CARNETS DE COMPTE à raison de 15 ct. pièce ou fr. 10.- le cent

Tous les avantages de la grande machine. Portable, silencieuse, Prospektus gratuits et franco Frika Fr 20.- par mois

JOHN CHAUFFEUR RUSSE par MAX DU VEUZIT

A ses côtés, inlassable dans son dévouement d'épouse, sa femme se révélait aimante, grave et bonne, comme jamais encore elle n'avait eu l'occasion de l'être. Allant de la chambre de Michelle, où, de la porte, elle surveillait attentivement le progrès du mal, au cabinet où l'homme s'enfermait pour souffrir, elle ne vivait plus que pour ces deux êtres dans lesquels tout le bonheur de sa vie se concentrait maintenant. Quel douloureux calvaire pour son âme de mère, son cœur d'épouse, n'avait-elle pas gravi, suspendue aux réflexes d'une malade! Si pâle, si décolorée, entre les draps blancs, avec, par instants, des rougeurs de congestion sur le front moite, Michelle avait vécu dans l'inconscience près de quatre semaines. Fièvre, délire, soubresauts, crises nerveuses dont elle sortait totalement brisée, tout cela durant d'interminables heures, avait constitué la trame de son existence. Maintenant, le délire avait cessé et les points extrêmes de sa température tendaient, peu à peu, à revenir à des degrés plus rapprochés de la normale. La faiblesse était extrême, mais sa respiration redevenait égale et le vrai sommeil succédait aux longues prostrations qui la tenaient rigide comme un cadavre. Le docteur avait dit aux parents: - Un matin, elle se réveille, très faible, mais lucide... ce sera la minute critique! Il faudra qu'elle reprenne contact avec la vie, sans mauvais souvenirs et sans souffrance. S'il est quelque chose ou quelqu'un que vous puissiez mettre auprès d'elle, avec la certitude qu'elle aimerait à la voir à ses côtés, n'hésitez pas. Facilités-lui ce réveil cérébral. Le père avait compris l'invite, et le sentiment de son impuissance lui fit baisser la tête, désespéré.

Durant des semaines, il avait cherché un éclaircissement, une indication. Toutes ses recherches étaient restées vaines... Après le départ des agents de police, l'autre fois, il avait vivement regretté ne pas avoir retenu John, puisque celui-ci ne s'était pas encore éloigné. Ah! que n'avait-il accordé l'explication que l'autre demandait... il saurait peut-être maintenant. Par un hasard véritablement malchanceux, il n'avait pu retrouver trace de celui-ci. C'est en vain qu'il avait bouleversé les tiroirs de son bureau pour rechercher la fiche concernant l'ancien chauffeur et portant ses nom et adresse, qu'il était certain d'avoir notés. Il ne put mettre la main dessus. Il alla voir son ami, le banquier Krassel. Celui-ci était en croisière sur les côtes de Norvège. Il interrogea les quelques serviteurs conservés à l'hôtel, nul ne put le renseigner. Vincent, ni le cuisinier, ni la femme de chambre n'avaient fréquenté le jeune Russe et ils furent incapables de fournir la moindre indication. Un détective, qu'il paya, ne fut pas plus heureux. C'est que le millionnaire et le policier avaient un mauvais point de départ pour commencer leurs recherches. S'ils avaient connu, à défaut du nom réel, la vraie profession du prince Isborsky, ils eussent peut-être trouvé. Mais ils cherchaient un chauffeur, alors que, même à la préfecture de police, le jeune Russe était désigné comme étudiant en médecine. Force fut donc à M. Jourdan-Ferrières de renoncer à trouver John, l'ancien chauffeur de sa fille, et quand le docteur lui insinua d'appeler auprès d'elle celui qui, vraisemblablement, occupait une place dans ses pensées, le millionnaire ne put qu'avouer son impuissance. - Ma fille n'est pas fiancée et je ne lui connais aucun flirt sérieux... Sa mère et moi avons, en vain, essayé d'approfondir cette question: nous n'avons rien trouvé. Une telle réponse ne pouvait, on s'en doute, satisfaire le praticien. - Voyons, insista-t-il, à son âge, il existe bien quelque petit caprice? - Aucun que je sache!

C'était si net, que le docteur se demanda s'il n'avait pas rêvé la visite d'Alexandre Isborsky. - Pardonnez-moi d'insister, fit-il cependant. Devant la santé et le rétablissement d'une enfant qui vous est chère, peut-être feriez-vous bien d'être indulgent... Votre fortune vous permet d'être bon et d'accueillir un prétendant bien né..., même s'il n'est pas riche... En parlant, ses yeux ne quittaient pas le millionnaire. Il vit celui-ci bondir. - Ah çà! Un nom, docteur. Si vous savez quelque chose, éclairez-moi, tout de suite. Prudemment, le praticien insinua: - En mon absence, un homme s'est présenté chez moi, pour avoir des nouvelles de votre fille. - De Michelle? - Oui... Il était jeune et joli garçon... un étranger, je crois... et très grand, paraît-il. Sa taille très élevée doit vous permettre de l'identifier facilement. - A votre signalement, docteur, j'ajoute blond, aux yeux gris... un homme altier, orgueilleux, qui a une audace extraordinaire. - Un homme bien élevé, je crois, qui a l'assurance de sa valeur... - Oui. Eh bien! je devine de qui vous voulez parler, mais cet individu à une situation qui ne lui permet pas de lever les yeux sur ma fille. - Ne faites-vous pas erreur? Il s'agit d'un homme très... très grand? - Oui, d'une taille très élevée et comme on en rencontre rarement. - C'est ça: un fort bel homme! - Un bellâtre! Je préférerais voir Michelle morte que de dégringoler pareillement, en devenant sa femme. Ce fut au tour du médecin de demeurer saisi. M. Jourdan-Ferrières avait une telle façon de parler avec mépris de la profession de docteur, que le visage du praticien devint immédiatement glacial. Une fois encore, le caractère emporté et absolu du millionnaire venait de couper le fil conducteur qu'il cherchait tant à saisir, cependant. Il demanda, en effet:

- Si vous connaissez l'adresse de l'homme dont vous parlez, je vous serais infiniment obligé de me la faire connaître? Mais le docteur paraissait maintenant pressé de s'éloigner. - Je ne sais, fit-il avec un geste vague. Mon domestique a négligé de rien lui demander... Quoi qu'il en soit, surveillez bien le retour à la vie de ma petite malade. Elle seule, avant tout... et je ne serai réellement satisfait que quand elle aura recouvré sa connaissance. Il s'éloigna, impénétrable, mais emportant la certitude que l'orgueil de M. Jourdan-Ferrières dépassait les limites permises et méritait du ciel un châtement... Maintenant, il comprenait la maladie de Michelle et le désespoir du prince Isborsky. Et pour ces deux amoureux, l'âme pourtant sévère et méthodique du vieux médecin se sentit remplie d'indulgence et de dévouement. Il regretta sincèrement n'avoir point demandé au jeune Russe plus d'explications. En ce moment, il aurait voulu pouvoir les réunir, malgré... et peut-être à cause de... la volonté du millionnaire. Naturellement, M. Jourdan-Ferrières raconta à sa femme sa conversation avec le docteur et il conclut, de fort mauvaise humeur: - Quelle audace! Ce garçon, réellement, ne manque pas de toupet. Aller s'informier de Michelle jusque chez le docteur!... L'épouse ne répondit pas, ou plutôt elle dissimula sa vraie pensée. - Il est probable, fit-elle, que ce chauffeur, si c'était bien lui, ne se renseignait pas pour lui-même... il agissait sûrement pour le compte d'un autre? - Alors, c'est cet autre qu'il faudrait connaître. - Le hasard, peut-être, nous le désignera, fit-elle avec une apparente résignation. Mais, au fond d'elle-même, elle se méfiait des maladresses de son mari. Avait-il su réellement tirer du docteur tous les renseignements voulus? Depuis dix-huit ans qu'elle était la femme du millionnaire, elle n'ignorait pas combien celui-ci était emporté et intransigeant. Pour des riens, il dressait des montagnes et se muait en tyranique despote. Elle qui savait combien, au fond, il était

bon et généreux, avait pris le parti, depuis longtemps, de n'en faire, en toutes choses qu'à sa tête. C'était la meilleure manière de ne pas soulever entre eux de malentendus, le millionnaire, par une singulière face de son caractère, ne se fâchant jamais en présence d'un fait accompli. Quand une chose dont on ne l'avait pas entrevenu, était désastreuse, il exprimait simplement le regret qu'on ne lui en eût pas parlé. Et de toute sa bonne volonté, il s'employait à en atténuer les mauvais résultats. L'accord était donc parfait entre le mari et la femme. C'est pour toutes ces raisons que Mme Jourdan-Ferrières interrogea le médecin, en lui avouant qu'elle agissait à l'insu de son mari. - Docteur... ce jeune homme dont vous avez parlé... c'est bien un chauffeur, n'est-ce pas? - Un chauffeur! Oh! non, madame. Il s'agit d'un de mes jeunes confrères. - Comment! Un docteur! fit-elle, abasourdie car elle était loin de s'attendre à une telle réponse. - Oui, confirma-t-il, un docteur d'origine russe, mais ayant étudié en France. - Russe, c'est bien cela, mais il est chauffeur. - Allons donc. Il s'agit du prince Isborsky. L'étonnement de la mère fut au comble. - Alors, je ne sais pas, je ne vois pas... Si vous êtes sûr que cet homme agissait bien pour son compte personnel.

UN VERRE DE LUY DONNE DE L'APPÉTIT EXIGEZ-LE PARTOUT Distillerie Valaisanne S.A. Sion